

Cher client (cher partenaire)

Nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes maintenant en mesure de vous proposer des menus pré définis pour vos groupes. Ceci, pour tous les groupes voyageant à partir du 1^{er} décembre 2013.

Vous aurez donc le choix entre commander des bons repas avec une valeur faciale : 7€ - 10€ - 15€ ou des menus pré établis (voir détail ci-dessous) toujours pour une valeur de 7€ - 10€ - 15€. Nous vous rappelons que vous avez une commission de 30% sur ces montants.

DETAILS DES MENUS

Bon repas 7 € = Petit déjeuner

- 1 petit pain + beurre+ confiture
- 1 boisson chaude (café, thé, chocolat)
- 1 jus d'orange ou de pomme

Bon repas 10€ = 1 plat + boisson

- 1 plat, soit
 - un plat à base de pâtes
 - fish & chips ou
 - escalope de volaille & accompagnement
- + 1 boisson non alcoolisée (eau, Pepsi etc.. (à la fontaine) – pas de boisson énergisante

Bon repas 15€ = 1 plat + boisson + dessert

- 1 plat, soit
 - un plat à base de pâtes
 - fish & chips ou
 - escalope de volaille & accompagnement
- + 1 boisson non alcoolisée (eau, Pepsi etc.. (à la fontaine) – pas de boisson énergisante
- + 1 dessert

Au moment de la commande, il faudra préciser des menus ou des bons repas à valeur faciale.
Attention : le nombre final de bons doit nous être confirmé 15 jours avant le départ et ne pourra plus être modifié à la baisse ou à la hausse.

Les bons seront mis à disposition au port le jour du départ selon la réservation (si le bon est pour l'aller à Dunkerque ou Calais, si c'est pour le retour à Douvres. Voir ci-dessous.

RECUPERATION DES BONS REPAS

CALAIS

Sur la traversée concernée, au moment du passage à l'**enregistrement (check-in)**, le chauffeur ou la personne en charge du groupe se verra remettre les bons dans une enveloppe scellée. Il/elle devra signer un document confirmant qu'il/elle a bien reçu les bons repas.

DUNKERQUE

Sur la traversée concernée, au moment du passage à l'**enregistrement (check-in)**, le chauffeur ou la personne en charge du groupe se verra remettre les bons dans une enveloppe scellée. Il/elle devra signer un document confirmant qu'il/elle a bien reçu les bons repas.

DOUVRES

Sur la traversée concernée, après le passage à l'enregistrement (check-in), le chauffeur sera dirigé vers le « **Drivers' Reception Building** ». Le chauffeur ou la personne en charge du groupe se verra remettre les bons dans une enveloppe scellée. Il/elle devra signer un document confirmant qu'il a bien reçu les bons repas.

VEUILLEZ NOTER : Aucun bon repas ne doit être laissé avec le personnel. En cas de surplus de bons, le chauffeur ou accompagnant du groupe devra revenir vers vous et vous retourner les bons. Ils ne sont pas remboursables mais peuvent être utilisés pour un autre groupe.